

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

SOLTéA, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage

SOLTéA je me connecte

A l'attention des entreprises partenaires de la MFR de MONTREUIL BELLAY

Vous vous êtes acquittés du solde de la taxe d'apprentissage. **Bonne nouvelle ! Vous avez la possibilité de choisir notre école comme bénéficiaire de ce solde.**

Notre MFR CFA La Rousselière est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage **au titre de ses formations initiales.**

Pour cela

❶ **Connectez-vous à la plateforme de répartition de la taxe d'apprentissage « SOLTéA »**

du 29 mai 2026 au 21 août 2026

du 3 septembre 2026 au 21 octobre 2026

❷ **Suivez le lien direct de SOLTéA qui vous aiguille sur la fiche de notre établissement**.

Ou Recherchez notre MFR par numéro Siret : **786 179 721 00018 ou** UAI : **0491840J**

❸ **Et laissez-vous guider**

Flécher le solde de votre taxe d'apprentissage à notre MFR,
c'est contribuer à la formation des professionnels de demain

Votre soutien est essentiel !

Nb : Pour les entreprises qui font une toute première connexion, il faut créer le service SOLTéA sur Net-entreprise

Des questions ? : https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/faq-employeurs-taxe-apprentissage#terme-105